

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1421

concernant l'embauche d'un commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la création de 2,8 postes de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme le 19 mai 2009, lors de l'adoption du plan des effectifs (résolution 334-CA-5023);

ATTENDU l'affichage dudit poste et la candidature reçue;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Luc Mercure à titre de commis aux ressources informationnelles à la direction du soutien aux études à Saint-Jérôme, à compter du 1^{er} janvier 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Luc Mercure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1422

concernant l'embauche d'une secrétaire au Décanat des études

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire au Décanat des études;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Céline Meilleur à titre de secrétaire au Décanat des études, à compter du 8 décembre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Céline Meilleur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1423

concernant l'embauche d'une secrétaire de direction au Service des ressources humaines

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de secrétaire de direction au Service des ressources humaines;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Lise Forest à titre de secrétaire de direction au Service des ressources humaines, à compter du 8 décembre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Lise Forest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1424

concernant l'avis au recteur concernant le projet de budget révisé au 30 novembre 2009 du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU le Règlement général 7 de l'Université du Québec : « *Affaires concernant l'administration* »;

ATTENDU l'article 5.3.3 a) du Règlement de régie interne n° 1 de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU le processus de préparation budgétaire;

ATTENDU la présentation, les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur à titre de président du Comité du budget;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

DE DONNER un avis favorable au recteur afin que le budget révisé du fonds de fonctionnement de l'Université du Québec en Outaouais pour l'exercice financier 2009-2010 soit déposé au conseil d'administration pour adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,


Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1425

concernant l'adoption d'une grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU l'article 5.3.3 alinéa d) et e) du Règlement de régie interne de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'ABROGER la résolution 300-CX-1316 du 18 juin 2007 concernant l'adoption de la grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$;

D'ADOPTER la nouvelle grille de signatures pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieurs à 125 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1426

concernant la reconduction du protocole d'entente cadre avec l'Université de Rennes 1

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU les relations déjà établies entre des professeurs de l'Université de Rennes I et des professeurs de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU l'entente cadre convenu entre les deux établissements en janvier 2004;

ATTENDU que cette entente avait une durée de cinq ans et est maintenant échuë;

ATTENDU l'intérêt manifesté par les professeurs de l'UQO de poursuivre des collaborations avec ce partenaire;

ATTENDU les échanges entamés avec les représentants de l'Université de Rennes 1 afin de poursuivre cette collaboration;

ATTENDU les explications données en séance par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Claire Vaive, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

DE MANDATER le recteur afin de convenir et de signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, un nouveau protocole d'entente cadre avec l'Université de Rennes 1, et ce, sur la base de l'entente cadre antérieure ayant lié les deux établissements entre 2004 et 2009;

D'INVITER le recteur à convenir avec l'Université de Rennes 1, d'un mécanisme de reconduction tacite au terme de la période de validité de l'entente;

DE MANDATER le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche à signer, pour et au nom de l'Université du Québec en Outaouais, tout addendum découlant de cette entente cadre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1427

concernant l'embauche d'un commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la création de 2,8 postes de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme le 19 mai 2009, lors de l'adoption du plan des effectifs (résolution 334-CA-5023);

ATTENDU l'affichage desdits postes et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Pierrick Campbell à titre de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme à compter du 5 janvier 2010, sous réserve de la réussite du test SEL;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Pierrick Campbell.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1428

concernant l'embauche d'une commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la création de 2,8 postes de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme le 19 mai 2009, lors de l'adoption du plan des effectifs (résolution 334-CA-5023);

ATTENDU l'affichage desdits postes et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatien,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Michelle Proulx à titre de commis aux ressources informationnelles à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme à compter du 5 janvier 2010;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Michelle Proulx.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1429

concernant l'embauche d'une secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la création d'un poste de secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme le 19 mai 2009, lors de l'adoption du plan des effectifs (résolution 334-CA-5023);

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de madame Martine Lefebvre à titre de secrétaire à la Direction du soutien aux études à Saint-Jérôme à compter du 5 janvier 2010, sous réserve de la réussite du test SEL;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de madame Martine Lefebvre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1430

concernant l'embauche d'un préposé aux services internes au Service des terrains et bâtiments –
UQO | Campus de Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la création d'un poste de préposé(e) aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claudette Gatién,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Alain Léveillé à titre de préposé aux services internes au Service des terrains et bâtiments – UQO | Campus de Saint-Jérôme à compter du 15 décembre 2009;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Alain Léveillé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice

COMITÉ EXÉCUTIF

RÉSOLUTION 333-CX-1431

concernant l'embauche d'un technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme

adoptée par le comité exécutif de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa trois cent trente-troisième réunion tenue le lundi 7 décembre 2009 à 12 h 15 au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle de réception, au local E-2610.

ATTENDU la vacance d'un poste de technicien(ne) en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme;

ATTENDU l'affichage dudit poste et les candidatures reçues;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection et les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par madame Claire Vaive,

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER l'embauche de monsieur Pierre-Luc Rousseau à titre de technicien en informatique et bureautique au Service des technologies de l'information – UQO | Campus de Saint-Jérôme à compter du 5 janvier 2010, sous réserve de la réussite du test SEL;

DE MANDATER la direction du Service des ressources humaines pour procéder à l'embauche de monsieur Pierre-Luc Rousseau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,



Luc Maurice